

# XXXVIe assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestras [i.e. orchestres] à Berne, les 28 et 29 avril 1956

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen  
Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des  
orchestres**

Band (Jahr): **17 (1956)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**1. Mutations.** Nous souhaitons une cordiale bienvenue à notre nouvelle section, l'Orchestre de Lenzbourg, qui a été reçu en date du 25 septembre 1956. Président: M. le Dr E. Annen, prof., Lenzbourg. Nombre de membres: 20.

**2. Cours de perfection.** Nous prévoyons d'organiser l'hiver prochain les cours de perfection suivants:

- a) cours pour contre-bassistes,
- b) cours pour batterie (timbales),
- c) cours pour la confection d'anches pour hautbois et bassons.

Il s'agit en premier lieu de connaître le nombre des intéressés et leur domicile, afin de pouvoir fixer les endroits où les cours auront lieu. Nous prions donc les membres qui auraient intérêt à suivre un de ces cours, de bien vouloir s'annoncer provisoirement jusqu'au 10 novembre 1956 auprès du président central en mentionnant le cours désiré.

**3. Cotisations.** Nous rappelons aux sections qui n'auraient pas encore réglé les cotisations pour 1956 que les frais de sommation seront facturés.

Au nom du comité central : *Robert Botteron*, président central

## *XXXVI<sup>e</sup> assemblée des délégués de la Société Fédérale des Orchestras à Berne, les 28 et 29 avril 1956*

Le fait de se réunir chaque année dans une autre localité, ajoute certainement un élément de diversité non seulement pittoresque mais aussi d'intérêt musical toujours changeant aux assemblées des délégués de notre association qui, tous les participants s'en rendent compte, ne comprennent pas uniquement des séances d'affaires, mais aussi des productions musicales appropriées aux moyens dont dispose chaque fois la section invitante.

Ainsi que c'est le cas au sein de l'Association des Musiciens Suisses qui groupe les solistes, les chefs d'orchestres, les compositeurs, les musicographes de notre pays, le rythme couvrant une fois un grand centre musical aux moyens artistiques riches et variés allant jusqu'aux représentations d'opéras et aux concerts donnés par un orchestre symphonique professionnel, une autre fois peut-être seulement un petit chœur de chambre ou un quatuor à cordes, quelques Lieds avec accompagnement de piano, ce rythme se présente de façon analogue dans les assemblées des délégués de la S. F. O., dont les programmes musicaux et le cadre social reflètent les possibilités, les volontés artistiques des différentes sections, des différentes localités dans le domaine de la musique orchestrale populaire ou savante, appropriée aux moyens techniques d'orchestres composés d'amateurs.

Chaque genre a ses particularités, et les «petites» fêtes, les réunions «à la campagne» jouissent de la même faveur que celles dans les grands centres. Ici, c'est le caractère citadin de la manifestation, là c'est le charme de l'intimité et de l'entourage rustique qui prédomine.

Ceux qui ont eu, au cours des dernières années, l'occasion de prendre part aux réunions annuelles de la S. F. O., ont certainement constaté cette variété d'impressions que donnait le seul fait de se réunir une année dans un centre musical important, une autre année dans une petite bourgade, ou même dans un de ces grands et beaux villages qui parent notre pays. Or, cette année, l'assemblée des délégués organisée dans la métropole fédérale appartient aux «grandes» réunions de caractère citadin et, musicalement parlé, de rang «symphonique». Sans doute, les conditions pour donner à notre réunion annuelle un éclat musical et social particulièrement brillant se trouvaient être très favorables. La section de la S. F. O. qui avait bien voulu se charger de préparer cette assemblée, le «Bernser Musikkollegium», est connue pour être une de nos sections les plus actives, les mieux organisées, les plus capables au point de vue purement musical. Son président, M. le docteur Ed. M. Fallet, est un membre estimé de la Commission de musique de notre association, en tant que ancien rédacteur de «Sinfonia» il connaît à fond les grandes lignes de l'activité générale de la S. F. O.; de plus, c'est un musicographe consciencieux de son propre pays, le Canton de Neuchâtel, ses intérêts dans le domaine de l'histoire de la musique et ses connaissances étendues de la littérature orchestrale des deux derniers siècles lui donnent la possibilité de disposer des moyens techniques du Bernser Musikkollegium en pleine notion de cause. D'autre part, cette section a la chance d'avoir comme chef d'orchestre M. Christoph Lertz, chef professionnel de grande expérience et d'un métier sûr, la conscience musicale en personne qui, entr'autres, dirige depuis un grand nombre d'années des services importants orchestraux au Studio de Berne de la Radio Suisse, créant, par exemple, l'oeuvre dramatique de Schubert, en général négligé par les théâtres (pour des raisons d'ailleurs parfaitement compréhensibles).

N'oublions pas non plus que le président central de la S. F. O., Monsieur Robert Botteron, est également depuis de longues années membre actif du Bernser Musikkollegium, que le concert de gala présenté aux délégués était entièrement voué aux oeuvres de Mozart et que la partie divertissante de la réunion pouvait se dérouler dans la belle salle de fête «Trianon» de l'Hôtel «Schweizerhof», représentatif entre tous.

L'attrait de cette assemblée fut en effet considérable; nous ne nous souvenons pas avoir jamais rencontré un si grand nombre de participants, délégués, vétérans, hôtes et amis de la S. F. O., dont le nombre total dépassa 200.

Dès le début de l'après-midi de samedi, les différentes cérémonies de réception se déroulèrent dans un ordre parfait, empreintes de la plus grande cordialité. Le Comité Central, ainsi que la Commission de Musique se réunirent au foyer de l'Hôtel «Schweizerhof», où M. Ed. M. Fallet les reçut au nom du Bernser Musikkollegium, en présence de représentants de la presse et d'un reporter-photographe. Deux séances de travail remplirent le reste de l'après-midi, puis ce fut le dîner dans la salle «Le Trianon» (rappelant les deux fameux petits châteaux érigés par Louis XIV et Louis XV vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dans le parc de la résidence royale de Versailles).

## *Le concert de Gala à l'Église Française*

de samedi soir fut sans doute le point culminant musical de cette réunion. L'organe officiel du Berner Musikkollegium, rédigé par M. Erwin Heim, introduisit d'une manière compréhensive au programme; un article de la plume de M. Ed. M. Fallet y donna un aperçu des séjours de Mozart à Paris — en effet, deux des oeuvres du programme en question furent composées à Paris en 1778, et un troisième numéro, l'ouverture de «Figaro», n'aurait pas pu être écrit sans le contact avec «L'Ancien Régime» à Paris et les comédies critiques de Beaumarchais.

L'orchestre, environ une soixantaine de dames et de messieurs, exécuta cette ouverture au début du concert en maîtrisant parfaitement les traits rapides du commencement, en maniant avec adresse un tempo entraînant et en unissant une justesse quasi impeccable, des nuances délicates et pourtant vives à l'équilibre sonore soit des différents groupes instrumentaux, soit de l'ensemble. M. Lertz dirigea ce morceau en excellent chef d'orchestre, aux mouvements aussi précis que simples.

La symphonie concertante en mi-bémol majeur (K. V. suppl. No 9) présente une composition particulière (hautbois, clarinette, cor et basson avec orchestre à cordes) et laisse, encore de nos jours, certains problèmes à résoudre aux recherches Mozartiennes quant à sa forme première authentique. Mais il n'y a pas de doute que l'esprit de Mozart s'y manifeste. Ses trois mouvements démontrèrent une souplesse remarquable de l'émission sonore, un goût et une technique tout aussi sympathique dans les parties des solistes, enfin une adresse particulièrement louable des accompagnements «symphoniques» des solistes par l'orchestre, à un tel point que, à plusieurs reprises, on oublia volontiers d'entendre un orchestre d'amateurs. L'Adagio donna une nouvelle occasion aux quatre solistes de chanter avec une belle sensibilité; le tempo du Finale fut parfaitement approprié et souligna de façon heureuse le style concertant établi entre le quatuor des solistes et les Tutti orchestraux.

Pour terminer le beau programme, le Berner Musikkollegium interpréta d'une façon brillante la symphonie dite «Paris» que Mozart, âgé de 22 ans, avait composée à Paris en s'adaptant sciemment au goût des mélomanes parisiens (nous rappelons, à ce propos, le trait ascendant rapidissime du début). Le développement du premier mouvement ne manque pas de difficulté, mais il fut rendu de manière très honorable, la Romance du mouvement médian présenta la grâce et la netteté de l'époque rococo. Le Finale, sous une forme d'agréable homophonie, montre cependant le talent particulier de l'auteur pour l'écriture contrapuntique. Ce mouvement fut rendu avec un entrain vital, formant une belle apothéose de toute la soirée. Le public se rendit parfaitement compte que, à côté du chef avisé que fut M. Lertz et la technique bien équilibrée de l'orchestre dans son ensemble, il n'aurait pas été possible d'atteindre un si haut niveau d'exécution, si le Berner Musikkollegium ne possédait pas parmi ses membres actifs amateurs des joueurs d'instruments à vent sympathiques et s'élevant visiblement au dessus de la moyenne. Il n'est donc que

juste de mentionner ici leurs noms: ce furent MM. Hans Witschi (hautbois), Oskar Rötheli (clarinette), Urs Hegi (basson) et Fritz Müller (cor).

Après le concert de gala, la grande famille de la S. F. O. se rendit de nouveau à l'Hôtel «Schweizerhof», où, dans les salles de fête, le grand bal se déroula, soutenu par l'orchestre «Aly et ses collégiens», par l'habile conférencier Werner Belmont et par Heinz Stranner, parodiant adroitement au piano. Le buffet de minuit, un beau solo de M. Jakob Keller, basse du Théâtre municipal de Berne (un Air de la «Flûte enchantée»), y ajoutèrent d'autres accents soit artistiques soit gastronomiques.

Le procès-verbal de la séance d'affaires, survenue dimanche matin, publié aux numéros 6/7 et 8 de «Sinfonia», a donné aux lecteurs tous les détails désirés. Il va sans dire que M. Robert Botteron, notre président central, qui s'était également chargé de représenter la S. F. O. au cours de cette réunion vis-à-vis des autorités, des hôtes, des sections et des délégués, dirigea les débats avec l'autorité bienveillante coutumière. Les délégués débattirent sans se perdre dans une rhétorique superficielle, mais concentrèrent leur intérêt fort heureusement sur certains points capitaux, tels que le problème «Ecole et musique instrumentale». Nous attirons l'attention de nos lecteurs, à ce propos, à l'exposé de M. Botteron, relatif à ce problème, publié au numéro d'août en français. Nous nous en voudrions de ne pas mentionner ici l'excellent discours persuasif de M. Virgile Moine, chef du Département de l'Instruction publique du Canton de Berne, auteur du nouveau projet de loi sur l'enseignement dans les écoles primaires et secondaires bernoises, contenant un système judicieux permettant d'allouer des subventions financières aux communes désireuses d'introduire la pratique de la musique instrumentale dans leurs écoles.

Remercions également les délégués d'avoir accordé de nouveau des moyens considérables destinés à l'achat de nouvelles oeuvres pour notre bibliothèque centrale. De même, tout le monde se réjouit du choix de Bulle en Gruyère comme lieu de la prochaine assemblée des délégués en 1957.

Le banquet, au cours duquel on entendit le discours de M. Moine déjà mentionné et une allocution fort sympathique de notre ami M. Emil Rumpel, président d'honneur de la Société Fédérale de Musique, fit honneur à la direction du «Schweizerhof», après quoi la mise à l'honneur des vétérans fédéraux de la S. F. O. représenta la dernière partie officielle de la séance de dimanche. M. Botteron n'y manqua point de s'adresser d'une manière chaude et amicale aux plus de trente vétérans, dont trois dames, qui, depuis 26 à 43 ans, firent preuve de leur attachement dévoué à la cause idéale de la musique populaire et des orchestres d'amateurs. La cérémonie fut encadrée par l'interprétation réussie d'un concerto de Corelli pour hautbois et orchestre, dont le soliste fut de nouveau M. Hans Witschi.

Il nous tient à coeur de transmettre ici à MM. Fallet, Botteron, Lertz, au comité d'organisation, au Berner Musikkollegium et à ses excellents solistes, enfin à tous ceux qui ont contribué à l'organisation parfaite de l'inoubliable Assemblée des Délégués de 1956, l'expression de notre profonde gratitude et nos félicitations pour la belle réussite du cadre musical de cette réunion.

A.-E. Cherbuliez